BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada — Résultats de l'enquête du 2e trimestre de 2012 | Vol. 5.2 | 9 juillet 2012

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au deuxième trimestre de 2012.

- Les résultats de l'enquête font état d'un assouplissement général des conditions du crédit au deuxième trimestre de l'année, bien que le degré de consensus à ce sujet soit moins marqué qu'au trimestre précédent (**Graphique 1**). Ce relâchement concerne les aspects tant tarifaire que non tarifaire des prêts aux entreprises (**Graphique 2**). À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement dans les conditions; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.
- Les réponses des responsables du crédit indiquent que les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ont continué de s'assouplir pour toutes les catégories d'emprunteurs. Toutefois, le relâchement est plus marqué dans le cas des grandes sociétés et des petites entreprises, pour qui les conditions générales du crédit se sont allégées pour un douzième et un septième trimestre d'affilée, respectivement. Pour ce qui est des sociétés commerciales, les conditions se sont assouplies pour un neuvième trimestre de suite.
- Les répondants sont encore d'avis que l'allégement tient surtout à la concurrence que se livrent les prêteurs entre eux.
- Le solde des opinions relatif à la demande de crédit de la part des entreprises a monté au deuxième trimestre. Cette augmentation nette est largement attribuable à un accroissement des besoins courants de financement. La hausse des besoins de financement pour les fusions et les acquisitions a aussi été invoquée dans le cas des grandes sociétés.

Graphique 1 : Les responsables du crédit signalent un assouplissement des conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes...

Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises[a]

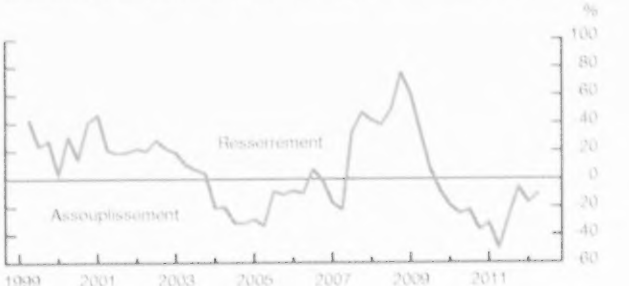

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... pour ce qui est des modalités tant tarifaires que non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts[a]

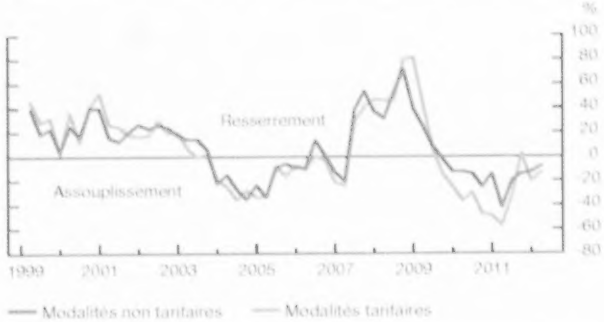

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 11 et le 15 juin 2012. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.

ISSN 1918-3976